

BILAN D'ACTIVITÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

NaturEssonne, association départementale de protection de la nature, a pour objet l'étude et la protection des espèces menacées et des milieux naturels essonniers. Pour y répondre, des actions thématiques sont initiées et poursuivies par les différents groupes de bénévoles. Les actions de fond (inventaires et suivis écologiques, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre des Documents d'Objectifs et animation Natura 2000...) sont menées à bien avec l'appui de chargés d'études encadrés par le groupe Gestion Conservatoire.

NaturEssonne intervient aussi, en tant que relais départemental et ponctuellement, comme opérateur délégué pour le CEN-IDF (Conservatoire d'Espaces Naturels en Île-de-France), structure entièrement associative, lors de grosses opérations d'ampleur régionale, nationale et/ou européenne et demandant technicité et efficacité.

En 2023, l'association a poursuivi l'effort engagé vers l'information et la sensibilisation du public à la connaissance des milieux naturels du département.

La réalisation de ces actions a été possible grâce notamment à des financements de l'État, du Conseil régional d'Île-de-France, du Conseil départemental de l'Essonne, de différents partenaires, et de dons privés.

SOMMAIRE

	page
A. ETUDE, PROTECTION, GESTION	1
a. GROUPE CHEVÊCHE-EFFRAIE	1
b. GROUPE ORNITHOLOGIQUE	1
c. GROUPE BOTANIQUE	3
d. GROUPE GESTION CONSERVATOIRE	4
1. ANIMATION NATURA 2000	
2. CARRIERE FULCHIRON	
e. GROUPE AMPHIBIENS-REPTILES (GAR)	8
f. GROUPE ENTOMOLOGIE	9
g. GROUPE ETUDES & PROTECTION	9
B. COLLOQUES, FORUMS ET REUNIONS	10
C. ANIMATION, INFORMATION, COMMUNICATION	10
D. REPRESENTATION AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES	11
E. GEONAT'IDF	11
F. FONCTIONNEMENT INTERNE	11



Remarque : ce bilan d'activités, qui se veut le reflet fidèle de l'activité de l'association, a été rédigé grâce aux contributions de Thierry Aurissergues, Joël Brun, Odile Clout, Jean-Marc Ducos, Jean-Pierre Ducos, Georges Fouilleux, Romain Guittet-Chaleux, Martine Lacheré, Julie Penneteau, Christine Prat, Michelle Rémond, Gilles Touratier.

A. ETUDE, PROTECTION, GESTION

a. GROUPE CHEVECHE-EFFRAIE

Le groupe a pour objectif essentiel de favoriser le maintien en Essonne des populations de chouettes Chevêches et Effraies. Celles-ci sont menacées en raison :

- de la disparition progressive de leurs habitats, cavités naturelles dans les vieux arbres fruitiers et bâtiments des fermes anciennes, fermeture des clochers.
- de la réduction de leurs terrains de chasse par extension des zones bâties et modification des pratiques agricoles
- d'agressions liées au monde moderne : circulation automobile, pesticides (dont la Bromadiolone) et insecticides qui réduisent les quantités de proies et les contaminent, en affectant notamment leur fertilité.

L'action du groupe comporte trois volets essentiels :

- la fabrication, la mise en place, l'entretien et la surveillance des nichoirs "Chevêche" et "Effraie".
- la surveillance et l'évaluation de la reproduction, essentiellement en nichoirs et, en cas de besoin, l'aide par apport de nourriture ou mise en pension des jeunes en difficulté.
- l'acquisition d'un maximum d'informations sur les populations en prospectant les milieux favorables et en utilisant la technique de la repasse (émission du chant pour susciter une réponse).

1. Activité Chevêche

Notre parc comporte **140** nichoirs installés sur **85** sites. Son entretien est assuré par **12** bénévoles qui effectuent les contrôles en cours d'année, le nettoyage en hiver pour les rendre accueillants et le remplacement des nichoirs hors d'usage. En effet une partie importante de notre parc est ancienne et en mauvais état. Nous remplaçons régulièrement les plus abîmés, la fabrication qui était assurée par l'IME d'Auxerre a cessé et nous recherchons depuis début 2022 un nouvel établissement. Nous avons eu de nouveaux contacts mais rien d'abouti pour 2023. Pour pallier ce problème, l'un de nos bénévoles a pris en charge la construction des nichoirs en attendant de trouver un nouveau partenaire. 2 stagiaires sont venus lui donner un coup de main en juin et juillet 2023 en construisant 4 nichoirs "effraie" et 2 nichoirs "chevêche".

Le bilan de la reproduction est meilleur que celui de l'année dernière : **13** pontes + une qui aurait avorté avant son terme. Le bilan de **39** envols est dans la moyenne de cette dernière décennie (pour rappel : 27 à l'envol en 2022). Nous constatons au cours des années un abandon progressif du nord du département et la concentration sur des îlots isolés. Afin d'optimiser notre action nous cherchons à mieux connaître les zones de présence de la Chevêche sur le département. Pour cela nous nous appuyons sur des sorties d'écoute et de repasse en hiver et début du printemps. **5** sorties ont été effectuées et une nouvelle zone se dégage autour de la commune de Vert-le-Grand. Un nouveau groupe de 3 bénévoles s'est porté volontaire pour le gérer. Les premiers nichoirs devraient être installés à partir de février 2024. Sur la période 2011-2023, nous avons observé une nidification dans **54** nichoirs et la chevêche a été présente sans nidifier dans **66** nichoirs.

L'activité baguage qui s'inscrivait dans le cadre d'un programme d'étude du Centre de Recherche sur la Biologie et les Populations d'Oiseaux (CRBPO) et permettait de suivre le devenir des jeunes nés dans nos nichoirs et éventuellement de détecter la venue d'un oiseau extérieur s'est malheureusement interrompue brutalement, suite à l'arrêt du programme par le bagueur référent. Ceci est d'autant plus regrettable que deux adhérents avaient obtenu leur habilitation pour baguer sous la responsabilité d'un référent depuis 2021 et que les informations recueillies pendant 20 ans en deviennent inexploitable. Une nouvelle demande d'autorisation de baguage ciblant cette espèce a été déposée auprès du CRBPO en avril 2022 mais il semble que les responsables soient un peu frileux à accepter ce nouveau projet, échaudés par les précédents programmes qui n'ont pas abouti (pour rappel, nous étions juste contributeurs à ces projets). Le projet a été relancé en 2023 mais la réponse du CRBPO est toujours négative.

2. Activité Effraie

Notre parc comporte **60** nichoirs opérationnels dont le contrôle doit se faire hors période de nidification. Il nécessite des contacts avec les services techniques des mairies, les curés ou les propriétaires et requiert l'intervention d'une équipe de deux bénévoles sportifs, les nichoirs étant pour l'essentiel placés en haut des clochers. D'autre part nous évitons d'intervenir sur les nichoirs en période de reproduction, cette espèce étant très sensible au dérangement durant cette période. Cette activité représente donc une charge lourde qui a pu être assurée grâce à l'investissement fort de **11** bénévoles.

Cette action a fait l'objet de **25** sorties et a concerné **44** nichoirs avec **2** implantations nouvelles sur les communes des Molières et du Coudray-Montceaux. Nous avons réalisé également en février, mars et début avril cinq sorties "repassé" dans le centre et le sud de l'Essonne (Vert-le-Grand, Saint-Vrain, Avrainville, Marolles-en-Hurepoix, Vert-le-Petit, Blandy, Gironville-sur-Essonne, La Forêt-Sainte-Croix, Champmotteux et Boissy-la-Rivière) pour évaluer la répartition sur le département et déterminer l'implantation des nouveaux nichoirs.

L'augmentation des contrôles a permis une meilleure appréciation de la fréquentation des nichoirs implantés et **17** nichoirs sur les **44** supervisés ont été occupés par l'Effraie des clochers en 2023. On estime ainsi qu'avec un parc de **60** nichoirs c'est potentiellement **20** couples d'Effraie qui trouvent un logement grâce à cette assistance, ce qui, ramené aux 100 couples essonniers est tout à fait significatif.

b. GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Ce groupe a été créé en 2001, avec en vue, plusieurs objectifs :

- Préciser le statut d'espèces en Essonne (oiseaux d'eau, de plaine, de forêt, etc.) en réalisant des suivis réguliers sur différents sites du département mais aussi des relevés ponctuels à l'occasion d'aménagements,
- Participer aux actions nationales (Grand Cormoran, Blongios nain) ou internationales (comptage Wetlands)
- Initier et sensibiliser le public en organisant des sorties de découverte ornithologique.
- Partager les informations recueillies au niveau du département en créant une synthèse annuelle.

1. Suivis réguliers

A. Avifaune générale

Des sites essonniers sont suivis régulièrement pour étudier le statut de l'avifaune dans le département. Les principaux sites suivis sont les bassins de retenue de l'Orge : Trévoix, Petit Paris, Carouge ; le bassin de Saulx-les-Chartreux ; le Marais d'Itteville sur la Juine ; les marais de la basse vallée de l'Essonne (Misery et Fontenay) ; le marais de Dourdan ; les étangs de Grigny-Viry ; les étangs de Saclay ; des zones forestières (Dourdan, Sénart...).

B. Blongios nain

Le Blongios nain est le plus petit héron d'Europe. Il se reproduit en Europe, en Afrique, en Asie, en Nouvelle-Guinée, en Nouvelle-Zélande et en Australie.

En provenance des marais de l'Afrique tropicale et méridionale entre le Cap et le Sahara, le Blongios apparaît en Essonne à partir de la fin avril. Il est classé en France dans la liste rouge des espèces en danger.

Il est suivi par NaturEssonne depuis 1997.

Les lieux où le Blongios a niché les années précédentes sont suivis par des observateurs volontaires de façon régulière c'est-à-dire au moins 3 fois par mois. Cela consiste à se rendre sur place et à rester en observation une heure ou plus pour tenter de repérer l'oiseau, puis poursuivre et déterminer la présence d'un couple, écouter le mâle chanter, tenter de déterminer le lieu de la nidification, suivre l'évolution des poussins jusqu'à leur envol.

Cette année 2023, 28 bénévoles se sont inscrits pour réaliser ce suivi jusqu'à la fin septembre sur les sites essonniers que l'espèce fréquente habituellement.

a. Étangs de Saclay

Ce site fait l'objet d'un site Web créé et animé par Pierre Le Maréchal avec la contribution de plus d'une centaine d'observateurs et photographes : <https://pierrelem48.wixsite.com/etangs-de-saclay>.

Nous sommes quelques adhérents de NaturEssonne à y faire plus particulièrement le suivi du Blongios nain.

Celui-ci a été observé en juillet. 2 femelles seront aperçues et un seul mâle. Finalement un couple donnera naissance à 2 jeunes.

b. Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine

- **Le marais d'Itteville** (observatoires des Fauvettes, de l'Avau et du Blongios) :

Ce marais était jadis un site privilégié pour la nidification du Blongios nain. Malgré la disparition de la station d'épuration et l'amélioration de la qualité de l'eau le Blongios n'y est pas réapparu. Ce site très agréable, ouvert au public, est très fréquenté par les visiteurs. Suite aux déprédations régulièrement constatées dans les observatoires, les agents des ENS du CD91 ont supprimé l'observatoire de l'Avau, ce qui n'est pas favorable à l'observation sur cet étang car les observateurs sont visibles et les oiseaux s'envolent à leur approche...

Cet habitat très favorable nous laisse espérer qu'un jour le Blongios nain y nidifiera à nouveau.

• **Le marais de Fontenay-le-Vicomte** (Observatoires des Pointes, du Levant et Delamain) :

C'est l'un des deux sites essonniers, avec Saclay, qui accueillait chaque année le Blongios nain. L'espèce était assez souvent vue dans les roselières ou traversant l'étang aux Pointes depuis l'observatoire ouvert au public.

L'observatoire du **Levant**, non ouvert au public, donne une autre vue de l'étang aux Pointes et permet de compléter les observations dans cette zone.

L'observatoire **Delamain** : Celui-ci permet une superbe vue, bien dégagée, sur les étangs des Pointes, Fontenay Aval, étang des Cygnes et en partie l'étang des Gravelles.

Cette année après 2 ans d'absence nous avons eu le plaisir de revoir le Blongios dans cette zone.

Une quinzaine d'adhérents ainsi que des agents des ENS91 ont eu le plaisir de l'observer entre la mi-juin et la mi-août. D'abord un mâle, puis deux, puis une femelle ou deux. Bien que nous ayons suspecté une nidification, nous n'avons pas observé de poussins ni de juvéniles pour la confirmer. Nous espérons mieux pour 2024.

À noter que cet observatoire permet aussi une bonne vue sur une aire des Balbuzards pêcheurs qui a été reconstruite en 2021.

• **Le marais de Misery** :

Ce site, propriété du Conseil départemental de l'Essonne depuis 1995, est composé de nombreux étangs et roselières favorables à la nidification du Blongios nain. Les observations peuvent être faites depuis l'observatoire des Gravelles, maintenant ouvert au public en permanence, ou depuis les observatoires de la Roselière et de la Tour.

Les 4 et 9 juillet un Blongios nain mâle a été aperçu et photographié depuis l'observatoire des Gravelles. Cette présence n'a pas été confirmée par la suite. Il est probable qu'il s'agissait d'un des Blongios fréquentant le site de Delamain.

c. Résultats 2023

Après 2 années d'absence le Blongios nain est revenu sur les marais de l'Essonne. Nous espérons que l'année 2024 sera couronnée de succès par son retour et par la naissance de juvéniles.

Néanmoins, nous aurons eu le plaisir de constater la présence de 2 juvéniles à Saclay.

Par ailleurs jusqu'à la fin septembre nous aurons le plaisir de faire de nombreuses observations : Chevaliers culblanc, Aigrettes Garzettes, Grandes aigrettes, Sarcelles, Bécassines des marais et bien d'autres comme le Balbuzard pêcheur, les Milans noirs ayant niché, les Faucons hobereaux chassant les libellules.

C. Œdicnème criard

Cette espèce a été suivie à partir du mois de mars jusqu'en novembre. 2 journées de prospections collectives ont été organisées les 16 avril et 14 mai ainsi que des prospections individuelles durant toute la période de reproduction. 38 bénévoles de l'association ont participé à ces différents comptages (plus infos de 3 agriculteurs et 3 observateurs externes) soit une augmentation de 21% par rapport à 2022. En voici les résultats.

Nous avons pu estimer la population d'Œdicnèmes criards dans la moitié du sud de l'Essonne entre 40 et 44 couples nicheurs sur les communes suivantes : Abbéville-la-Rivière, Blandy, Bois-Herpin, Boissy-la-Rivière, Brouy, Champmotteux, Chatignonville, Estouches (rattachée à Méréville et appelé maintenant le Mérévillois), Gironville-sur-Essonne, La-Forêt-Sainte-Croix, Maisse, Mespuits, Milly-la-Forêt, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière, Richarville, Roinvilliers, Saint-Cyr-la-Rivière, Valpaiseux et Videlles. Nous constatons une meilleure estimation qu'en 2022 mais le territoire de prospection est plus large que l'année précédente, il est donc difficile de comparer les résultats.

La raréfaction des habitats favorables en période de reproduction et l'utilisation de produits phytosanitaires pour le traitement des parcelles agricoles ont un impact fort sur les populations d'Œdicnèmes criards depuis quelques décennies et la fin des jachères obligatoires en 2012 ont eu un effet assez négatif dans cette partie de l'Essonne où de nombreuses parcelles (zones de gagnage ou de reproduction) ont depuis disparu.

À noter que nous avons observé en 2023 **quatre cas de nidification certaine** sur les communes d'Estouches, Bois-Herpin, La Forêt-Sainte-Croix et Gironville-sur-Essonne.

Pour les rassemblements postnuptiaux : 2 prospections collectives avaient été programmées. Une vingtaine d'adhérents y ont participé.

Résultats pour les différents comptages :

- 2 octobre : **169 individus** principalement sur les communes de Roinvilliers/Rouvres-Saint-Jean, Milly-la-Forêt, Puiset-le-Marais, Morigny-Champigny (le 4 octobre) et Gironville-sur-Essonne.
- 17 octobre : **104 individus** sur les communes Roinvilliers/Rouvres-Saint-Jean, Puiset-le-Marais, Morigny-Champigny, Milly-la-Forêt et Gironville-sur-Essonne.

Deux nouveaux sites de rassemblements ont été découverts en 2023 sur les communes de Morigny-Champigny (maxi 37 individus les 17 octobre et 17 novembre) et Richarville (18 individus le 8 octobre).

À noter que les comptages des 2 et 17 octobre s'inscrivaient dans le cadre d'un suivi national et que les résultats de ces comptages ont été saisis dans la base Faune-France gérée par la LPO. À noter également que le site de rassemblement sur les communes de Roinvilliers/Rouvres-Saint-Jean a été fortement dérangé par des actions de chasse le week-end du 15 octobre et que les résultats du comptage du 17 octobre en ont été altérés. Si on considère la période du 2 au 11 octobre où l'on atteint souvent des maximums, en prenant en compte les six sites de rassemblements suivis, on arrive à un maximum de 218 individus observés sur cette période.

Les derniers Œdicnèmes ont été observés le 17/11/2023 à Morigny-Champigny, les premiers ont été entendus le 14/03/2023 à Ansonville.

Pour 2024, nous organiserons 2 journées de prospection collective durant les mois d'avril et mai et nous ferons un suivi des rassemblements postnuptiaux entre les mois de septembre et novembre. Certains adhérents poursuivront des prospections individuelles.

D. Cochevis huppé

Le Cochevis huppé se rencontre dans toute l'Europe, en Asie centrale et en Afrique du Nord. Il est sédentaire et on le trouve plus fréquemment dans les terres incultes et les friches. En hiver par contre, il se rapproche des habitations où il sait trouver des restes de nourriture.

Objectif pour 2023 : recherche de l'espèce sur les sites mentionnés sur la période 2014-2022 pour vérifier si l'espèce est toujours présente en Essonne.

Des prospections spécifiques ont été menées en 2023 entre mai et juin.

- Dans le sud-ouest du département sur les communes suivantes Chatignonville, Authon-la-Plaine, Plessis-Saint-Benoît, Saint-Escobille, Pussay, Angerville, Méréville, Estouches et Saint-Cyr-la-Rivière : seul un adulte a été observé sur la commune d'Estouches en limite avec le département du Loiret le 3 mai 2023.
- Dans le sud-est du département sur les communes suivantes : La Forêt-Sainte-Croix, Abbéville-la-Rivière, Étampes, Morigny-Champigny, Mespuits, Blandy, Brouy, Champmotteux, Bois-Herpin, Prunay-sur-Essonne, Gironville-sur-Essonne, Maisse, Boissy-la-Rivière, Fontaine-la-Rivière, Ormoy-la-Rivière, Boigneville et Milly-la-Forêt. Aucun contact avec l'espèce. 3 individus observés lors de prospections Œdicnèmes criards et Busards le 13 mai entre Fontaine-la-Rivière et Boissy-la-Rivière.

Conclusion

Il semble bien que le déclin inéluctable de cette espèce arrive très bientôt à son terme. Les quelques bastions qui existaient encore dans le sud Essonne (Plessis-Saint-Benoît, Authon-la-Plaine, Saint-Escobille, Angerville, Méréville, Blandy et Bois-Herpin) il y a une dizaine d'années ne sont plus que de vagues souvenirs. Comme beaucoup d'espèces inféodées au milieu agricole, le Cochevis huppé paie un lourd tribut dont les causes sont multiples :

- Les cultures industrielles et tous les pesticides qui leur sont nécessaires
- La disparition des friches et des jachères
- La multiplication des haras et le traitement des chevaux (vermifuge)

Le Cochevis huppé est sur la liste des prochaines espèces qui vont disparaître du département.

E. Busards

Trois espèces de busards nichent en Essonne : Le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), le Busard cendré (*Circus pygargus*) et le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). Ces espèces sont protégées au niveau international, européen et national. Elles figurent dans l'annexe I de la directive oiseaux, l'annexe II de la convention de Bonn et l'annexe III de la convention de Berne ainsi que dans l'article 3 de la liste des espèces protégées en France. Il faut dire qu'en 20 ans, les Busards cendrés ont perdu près d'un tiers de leurs effectifs en France et pour les Busards Saint-Martin, ce chiffre atteint les 70 %. C'est pour endiguer ce déclin et maintenir, voire accroître leur population qu'il faut absolument renforcer les actions de protection des nichées.

Les busards sont des rapaces nichant principalement dans les cultures d'orge et de blé sur la période d'avril à juillet. Cette adaptation résulte de la disparition de leurs milieux de nidification initiaux et les rend très vulnérables face aux engins utilisés pour les moissons qui tuent de nombreux jeunes dans les nids avant l'envol voire même avant l'éclosion pour les cultures dédiées à la méthanisation.

Depuis 2022, suite à une sollicitation de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), NaturEssonne participe au suivi et à la sauvegarde des Busards en Île-de-France. L'objectif est de mieux connaître la répartition de ces espèces et de mettre en place, si nécessaire, des mesures de protection avec l'implication des agriculteurs. Sur notre territoire du Sud-Essonne,

cette action nécessite une bonne mobilisation d'une équipe de bénévoles et une collaboration étroite avec le groupe local LPO Seine Gâtinais.

Bilan 2023 pour NaturEssonne :

- **276 heures d'observation** sur un territoire d'environ 160 km² par 25 bénévoles.
- **3 nids localisés** précisément avec l'utilisation d'un drone et 6 jeunes à l'envol grâce à notre action.

F. Suivi des oiseaux hivernants sur les marais de l'Essonne

Depuis quelques années les Espaces Naturels Sensibles du département de l'Essonne nous permettent de conserver les clés utilisées pour le suivi Blongios afin d'effectuer le suivi des populations d'oiseaux hivernants.

Ce suivi informel ne fait pas l'objet de subvention. Il est réalisé par les adhérents volontaires qui ont le plaisir de suivre les populations d'oiseaux sur les propriétés départementales des marais de Misery, Fontenay le Vicomte, Itteville et Fontenay-Aval (Mennecy).

Il est réalisé du 1er octobre 2022 au 31 mars 2023.

36 participants se sont proposés pour faire ce suivi en toute liberté tout en respectant les consignes éditées par les ENS91 dans leur document d'autorisation de détention des clés.

Des échanges se font entre les participants afin de partager le plaisir de leurs observations.

En janvier 2023, **3 Butors étoilés** sont aperçus depuis l'observatoire des Pointes et 1 à Misery pendant le comptage Wetlands.

En février les ENS91 installent une Webcam sur chacune des aires des Balbuzards à Misery (Réserve) et Fontenay le Vicomte (Delamain).

En mars 2023, après quelques mises au point les caméras fonctionnent. Nous aurons le plaisir de suivre ainsi la nidification des Balbuzards de l'aire visible depuis l'observatoire Delamain. En mai nous pourrions ainsi suivre la naissance de 3 jeunes. 2 ne survivront pas mais le troisième sera observé jusqu'en septembre.

L'aire de Misery, visible depuis l'étang de la Réserve, sur laquelle nous avons observé la naissance de jeunes les années précédentes, ne semble plus fréquentée par les Balbuzards pour l'instant.

Ce suivi nous permet d'observer de nombreuses espèces d'oiseaux comme Sarcelles d'hiver, Canards Chipeaux et Souchets, Bécassines des marais, Grandes Aigrettes, Fuligules, Râle d'eau, Grands Cormorans, Grèbes et divers passereaux.

G. Recensement des corbeautières en Essonne

Début 2023 l'association NaturEssonne a repris, suite à une sollicitation de la DDT et de deux collaborateurs du Muséum et de l'OFB, le décompte des corbeautières au printemps, ceci pour améliorer la connaissance de la population et du comportement des corbeaux freux en Essonne.

Quatorze bénévoles ont participé à cette action qui a permis de décompter **21 sites** abritant **878 nids**. Ce total est inférieur au dernier comptage effectué par l'association en 2014 qui avait totalisé 1156 nids.

Le résultat a été communiqué à l'OFB et au Muséum. L'association ne l'a toutefois pas communiqué à la commission ESOD statuant sur les autorisations de destructions des corvidés, car elle est en désaccord avec certaines décisions prises.

2. Participation aux comptages internationaux et nationaux

A. Wetlands

Le Wetlands est un comptage international des oiseaux d'eau qui a lieu en France, depuis la fin des années 60, au milieu du mois de janvier. Il est coordonné au niveau national comme au niveau régional par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). NaturEssonne y participe depuis janvier 1998.

En 2023, ce comptage s'est déroulé du 13 au 15 janvier par un temps variable, soleil, pluie et vent, avec une température froide.

33 ornithologues y ont participé (de NaturEssonne, du CENS 91 et du Syndicat de l'Orge). Plus de 50 zones humides du département ont été prospectées.

Ont été recensés, entre autres : 1938 Foulques macroules, 1150 Canards colverts, 618 Bernaches du Canada, 329 Canards souchets, 324 Fuligules milouins, 211 Cygnes tuberculés, 183 Hérons cendrés et 164 Grèbes huppés.

À noter également l'observation de 56 Grandes Aigrettes, 11 Aigrettes garzettes, 4 Harles bièvres, 4 Butors étoilés, 2 Hérons garde-bœufs, 1 Garrot à œil d'or et 1 Plongeon imbrin.

B. Suivi des dortoirs hivernaux des Grands Cormorans

Le Grand Cormoran est une espèce protégée, quoique, ces dernières années, on ait assisté à des tirs hivernaux sur ces oiseaux car les pêcheurs, surtout les professionnels qui élèvent des poissons dans des bassins ou dans des étangs et bien sûr aussi les pêcheurs amateurs, font pression sur les Préfets car ils estiment que la population de Grand

Cormoran est trop importante l'hiver et met en danger les réserves de poisson.

Le Grand Cormoran est nicheur en France et depuis quelques années en Essonne, mais les plus grandes colonies de nidification sont situées dans les pays du Nord de l'Europe, au Danemark et aux Pays-Bas. Ces grandes populations descendent dans le Sud l'hiver pour échapper au froid et aux étangs gelés qui les privent de nourriture. Ils se rassemblent en dortoirs pour passer la nuit, perchés dans les arbres.

Depuis 2005 NaturEssonne fait un suivi de ces dortoirs en Essonne afin de fournir à l'administration des données objectives et tenter de s'opposer aux décisions préfectorales de tir sur ces oiseaux qui seraient injustifiées. Ce suivi se déroule en milieu de mois, en soirée, entre le mois de novembre et le mois de février.

En 2022-2023, **20 bénévoles** ont participé à ce comptage sur les 8 dortoirs connus en Essonne. Le plus grand nombre d'oiseaux a été compté en novembre 2022 : **975** (arrivée des hivernants) et en décembre 2022 (hivernants résidents) : **864**, soit une légère augmentation du nombre d'oiseaux par rapport à la saison précédente (plus 111 en décembre). Cette légère augmentation peut être simplement conjoncturelle, les conditions météo lors des comptages étaient assez clémentes. Il a été observé depuis 2005 une stagnation du nombre d'oiseaux hivernants suivi d'un lent déclin sur les années 2009-2014. Suite à ces résultats, notre département s'est trouvé exempté de tirs de régulation selon un décret du ministère paru à l'été 2016 (seulement 3 départements échappent à ces tirs). Cette nouvelle nous encourage à poursuivre cette action qui par ailleurs, en nous obligeant à visiter des sites en plein hiver, nous permet aussi parfois de faire de belles observations sur des hivernants occasionnels...

c. GROUPE BOTANIQUE

Au cours de l'année 2023, les activités botaniques ont alterné entre des présentations en salle et des sorties sur le terrain.

Tout d'abord en janvier et février, Alain Fontaine nous a proposé deux présentations en salle, en s'appuyant sur son expérience et la richesse de ses photos issues de dizaines d'années de prospections en Essonne et ses environs.

La première présentation concernait **les fougères dans le Gâtinais**, en passant en revue les caractéristiques générales de ce groupe, et ses différentes familles, en utilisant des notions que l'on ne rencontre pas chez les plantes à fleurs, comme les frondes, les spores, etc.

Lors de sa seconde présentation, Alain a exposé 2 thèmes différents.

Tout d'abord **l'évolution de la flore dans un vallon du Gâtinais**, en montrant d'une part l'évolution au cours des saisons, mais aussi l'influence des coupes d'arbres sur cette flore.

Il nous a présenté également **la richesse des mares, temporaires et permanentes, sur la platière du Coquibus** (forêt de Fontainebleau), en mettant notamment en évidence l'adaptation des plantes aux conditions très particulières rencontrées dans ces mares.

En avril, Jean-Luc Gorremans a organisé une sortie en forêt de Sénart, pour montrer les végétaux présents dans cette forêt au printemps.

En mai, Alain nous a emmenés sur le terrain pour illustrer sa présentation en salle de février sur la flore des mares de la platière du Coquibus.

Fin mai, changement de décor. Alain nous a emmenés dans la plaine de Chanfroty à Arbonne-la-forêt, site rattaché à la forêt des 3 Pignons. Ce site présente un fort intérêt écologique, autant pour sa faune (oiseaux, insectes, herpétologie - lézards verts, vipères aspics et orvets), que pour sa flore des pelouses et sous-bois (bruyères, hélianthèmes, anémones pulsatilles, etc.).

En septembre, Alain nous a emmenés à nouveau sur les mares de la platière de Coquibus. Les conditions sont beaucoup plus sèches qu'au printemps, mais on peut observer des plantes à des stades et sous des aspects différents de ceux du printemps.

En septembre nous avons été invités par Grégoire Martin, conservateur de la Réserve Naturelle des Sites géologiques de l'Essonne, à assister à une **démonstration de fauchage par traction animale** sur le site de Pierrefitte à Saint-Hilaire, propriété des Espaces Naturels Sensibles. Nous avons ainsi vu à l'œuvre 2 entreprises spécialisées dans ce type de travail avec des chevaux, comme cela était assez classique il y a quelques dizaines d'années.

Depuis 1996, NaturEssonne a progressivement développé une nouvelle activité, appelée "Gestion conservatoire", qui a comme particularités, d'une part, la réalisation d'opérations lourdes (étude, suivi écologique, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre du projet "L'Instrument Financier pour l'Environnement" (LIFE), de Documents d'Objectifs (DOCOB)..., demandant compétences et disponibilité, et d'autre part, la gestion administrative, technique et financière de ces opérations et des Chargé(e)s d'études recruté(e)s pour les mener.

L'objet du groupe "Gestion Conservatoire" vise donc à :

- **développer** cette activité au sein de NaturEssonne et organiser le suivi technique et financier de cette activité ;
- **assurer** la gestion administrative et financière des Chargé(e)s de Missions ;
- **se compléter** avec les missions d'étude et de protection des autres groupes de l'association.

Schématiquement, l'activité se décline en :

- **Missions** : définies et programmées au préalable, elles bénéficient généralement de financement ;
- **Interventions** : menées en terme de prospective et de représentation, elles visent à positionner NaturEssonne sur des sujets ou sur des missions futurs ;
- **Actions** : en général imprévues, elles visent à réagir en fonction de l'actualité, suivant les missions et les interventions de l'activité Gestion conservatoire, et si besoin suivant l'objet de NaturEssonne ;
- **Formations** : destinées à s'informer ou à se former, suivant des besoins ou des objectifs, sur la gestion conservatoire actuelle ou future.

1. ANIMATION NATURA 2000

Structure animatrice des deux sites Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine et du Gâtinais depuis leur désignation officielle, NaturEssonne a dû en 2022 répondre pour la troisième fois à un appel d'offres. L'association ayant à nouveau remporté le marché public, elle a été désignée structure animatrice sur les deux sites pour la période 2022-2024 et pourra ainsi poursuivre la mise en place des actions prévues dans les documents d'objectifs. L'année 2023 a été marquée par le transfert de la gestion des sites Natura 2000 terrestres aux Régions, après entrée en vigueur du décret n° 2022-1757 du 30 décembre 2022.

A. SITE DES PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS

a. gestion des habitats et des espèces

i. animation des contrats Natura 2000

Un contrat Natura 2000 non agricole et non forestier a été mis en place en 2021 pour permettre la gestion pastorale des milieux ouverts. Il s'agit d'un contrat global de pâturage établi pour les sites Natura 2000 du Gâtinais et de la Juine. Pour le site Natura 2000 FR1100802 – Pelouses calcaires du Gâtinais, deux secteurs sont concernés : les Grandes Friches et la Haye Thibaut. Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France (CEN IDF), ex Pro Natura IDF, est le bénéficiaire de ce contrat en tant que propriétaire foncier des parcelles entretenues par pâturage. La Ferme de Beaumont située à Valpuseaux est le prestataire. En 2023, seul le secteur de la Haye Thibaut a été pâturé. 24 brebis étaient présentes du 19/07/2023 au 03/08/2023, sur une surface de 1 ha.

ii. chantiers d'entretien et/ou de restauration

En 2023, 9 chantiers nature ont été réalisés sur 4 secteurs du site Natura 2000 : les Rochettes, les Chesneaux, les Grandes Friches et la Haye Thibaut. L'un de ces chantiers a été réalisé en partenariat avec un organisme de formation : LEA-CFI (ex TECOMAH). 22 élèves en classe de seconde professionnelle Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) ont ainsi pu découvrir et prendre part à la gestion conservatoire des pelouses calcicoles. Les huit autres chantiers nature ont été effectués grâce à l'action de bénévoles, stagiaires et volontaires en service civique chez Unis-Cité.

b. suivis et inventaires scientifiques

i. évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Afin de pouvoir évaluer l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, sur lesquels repose la désignation du site Natura 2000, un outil d'aide adapté aux pelouses calcaires franciliennes a été développé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP). Il s'agit du protocole d'évaluation de l'état de conservation des "Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumissement sur calcaires (6210)". Il a été construit avec les opérateurs et gestionnaires, afin de prendre en compte les contraintes rencontrées. Il ne nécessite donc pas de connaissances avancées en botanique de manière à être facilement appropriable par les nouveaux animateurs Natura 2000. L'application de ce protocole dans le temps permettra de suivre l'évolution des sites et d'appliquer les mesures de gestions adaptées.

Sur l'année 2023, aucun nouveau transect d'évaluation de l'état de conservation (transect EEC) n'a été mis en place, et aucun n'a fait l'objet d'une réévaluation. Une formation du CBNBP sur le protocole sera proposée aux animateurs Natura 2000 d'Île-de-France en 2024. Des réévaluations de transects existants et des créations de nouveaux transects sont à prévoir pour 2024.

ii. inventaires des lépidoptères

Les papillons de jour (rhopalocères, zygènes et hétérocères diurnes) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al. 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA, 2019).

Les populations de papillons prairiaux ont régressé de 40 % depuis les années 1990 en Europe (OPIE, 2018). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir un effet similaire, par cascade, sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman et al. 2017).

Ces constats actuels incitent donc à une vigilance extrême face à l'évolution des populations. La portée informative de cette évolution n'est possible que par la mise en place d'un suivi sur le long terme.

En 2023, un suivi des rhopalocères et zygènes a été mis en place, reprenant la méthodologie des précédents suivis sur la période 2020 – 2022. Néanmoins, la méthodologie employée présentait certains biais et un nouveau programme de suivis scientifiques a été défini début 2024 grâce à l'appui de l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE). Ces suivis débuteront au printemps 2024 et permettront d'évaluer l'état de conservation des pelouses calcicoles d'un point de vue entomologique, ce qui apportera une information complémentaire aux transects botaniques, mais aussi d'apprécier si la gestion mise en œuvre est favorable à un maintien des densités de papillons. La méthodologie sera commune aux sites Natura 2000 franciliens qui abritent des pelouses calcicoles.

Le suivi 2023 des papillons de jours a permis de recenser 33 espèces de rhopalocères et 2 espèces de zygènes sur le site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais. Parmi ces espèces nous pouvons citer la présence de l'Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*), espèce typique des pelouses sèches dont la principale plante hôte est l'Hippocrévide fer-à-cheval (*Hippocrepis comosa*), ou encore la Zygène de la Petite Coronille (*Zygaena fausta*), pour laquelle les pelouses calcaires du sud de l'Essonne constituent le dernier bastion régional de l'espèce (Houard & Dewulf, 2016). Ces deux espèces sont classées "Vulnérable" d'après la liste rouge régionale des rhopalocères et zygènes d'Île-de-France.

Aucun inventaire des hétérocères (papillons dits "de nuit") n'a été réalisé en 2023.

iii. inventaires des orthoptères

Tout comme les papillons de jour, les orthoptères sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al. 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les orthoptères figurent parmi les groupes d'insectes les plus menacés à l'échelle européenne (Hochkirch et al. 2016). La dégradation de leurs populations pourrait avoir un effet similaire sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman et al. 2017).

Les inventaires des orthoptères sont donc d'autant plus importants à mener. De plus, ils permettent d'améliorer les connaissances du site.

De la même manière que pour les rhopalocères, la méthodologie des suivis orthoptères a été révisée en coordination avec l'OPIE en début 2024 et sera appliquée au printemps. L'enjeu de ces suivis entomologiques sera d'évaluer l'état de conservation des pelouses calcaires et de bénéficier d'indicateurs biologiques nous informant sur l'efficacité de la gestion mise en place.

Parmi les espèces inventoriées en 2023, nous pouvons citer la présence du Criquet de la Palène (*Stenobothrus lineatus*), espèce spécialiste des prairies et pelouses, très sensible au surpâturage et quasi-menacée en Île-de-France. Le site Natura 2000 héberge également l'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*) une espèce spécialiste des ourlets, lisières et fourrés, classée "Vulnérable" régionalement. La présence de cette grande sauterelle microptère (avec de très courtes ailes, inadaptées au vol) démontre l'importance de préserver une mosaïque d'habitats sur le site Natura 2000, en conservant les arbustes de lisières et des bosquets sur la pelouse. En effet les espèces qualifiées de "spécialistes" présentent de fortes exigences écologiques vis-à-vis de leur habitat. Ainsi pour l'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*), une modification importante de son habitat par la coupe et le débroussaillage des buissons sera néfaste.

iv. inventaires floristiques

248 espèces végétales ont été inventoriées sur le site N2000 grâce aux observateurs sur la période 2019-2022. Aucun inventaire floristique n'a été conduit en 2023 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

v. autres observations faunistiques

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Toutes les données faune et flore sont entrées dans la base de données GeoNat'îdF.

Parmi les observations issues des prospections aussi bien des salariés que des bénévoles, extraites de la base de données, on peut noter sur l'année 2023 :

- 3 espèces de reptiles
- 61 espèces d'oiseaux
- 15 espèces de coléoptères
- 9 espèces de diptères
- 19 espèces d'hémiptères
- 9 espèces d'hyménoptères
- 3 espèces de mammifères
- 4 espèces d'araignées
- 2 espèces d'amphibiens

c. information, communication, sensibilisation

i. outils de communication

En 2023 différents moyens de communication ont été mis en place :

- Des publications régulières sont effectuées sur la page Facebook de NaturEssonne
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook de NaturEssonne, sur le site "J'agis pour la nature", dans le journal hebdomadaire Le Républicain, et transmises pour diffusion au Conseil régional d'Île-de-France
- Les panneaux pédagogiques conçus en 2022 pour le secteur de l'Église à Valpuseaux ont été posés en 2023
- Les fiches action Google Forms du CEN-IDF ont été remplies afin de communiquer l'ensemble des actions réalisées par NaturEssonne sur les parcelles dont le conservatoire est propriétaire
- L'ensemble des données récupérées lors des suivis naturalistes ont été saisies dans la base de données GeoNat'îdF.

ii. les partenaires potentiels

En 2023, des échanges avec l'OPIE lors de l'École régionale d'entomologie, du COPIL Plan Régional d'Actions Papillons et des rencontres naturalistes d'Île-de-France ont eu lieu afin de solliciter leur appui scientifique et technique pour redéfinir la méthodologie des suivis entomologiques sur Natura 2000.

iii. organisation de réunions ou de manifestations

Le 19 août 2023, une animation grand public a été réalisée en partenariat avec les gardes animateurs des espaces naturels sensibles (ENS) sur les pelouses calcaires de l'Église à Valpuseaux. Les participants ont ainsi pu découvrir la flore et les papillons qui peuplent ces milieux et comprendre les interactions existantes entre papillons et plantes hôtes.

Une seconde animation a eu lieu le 27 novembre 2023 à destination des agents PatriNat de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Malgré la période peu propice aux observations naturalistes, une découverte des pelouses calcaires a été proposée au travers d'une balade sur la pelouse des Buys à Puiset-le-Marais (également nommé le secteur de la Petite Vallée sur Natura 2000), avec le soutien et l'expertise botanique d'Alain Fontaine.

Ces deux animations ont aussi été l'occasion de présenter le fonctionnement du réseau Natura 2000, les enjeux spécifiques au site des Pelouses calcaires du Gâtinais, ainsi que les actions mises en place par NaturEssonne dans le cadre de l'animation du site selon les préconisations du DOCOB.

Enfin une visite de terrain a été organisée au début de l'automne, avec la présence de la chargée de mission Natura 2000 référente à la région et de bénévoles de NaturEssonne, afin de préparer les chantiers nature de l'automne-hiver 2024/2025.

iv. communication / animations auprès des scolaires

Plusieurs animations ont été réalisées auprès d'élèves de l'organisme de formation LÉA-CFI. En plus du chantier nature proposé aux élèves du Bac pro GMNF sur le Gâtinais (cf a.ii chantiers d'entretien et/ou de restauration), le salarié animateur a apporté son soutien aux animations réalisées sur la Juine à destination des Bac pro GMNF et des BTS GPN. La biodiversité des pelouses calcaires a ainsi pu être présentée sur le terrain et les étudiants de BTS ont même été formés à la mise en œuvre de protocoles de suivis scientifiques.

v. participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

L'École régionale d'entomologie de l'OPIE a permis d'échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000 franciliens, sur des sujets tels que les suivis entomologiques. Une journée de rencontre avec l'ensemble des animateurs Natura 2000 d'Île-de-France a également permis de rencontrer le réseau d'animateurs et d'échanger sur des problématiques communes.

d. veille à la cohérence des politiques publiques

Une demande a été établie pour modifier le périmètre des Espaces Boisés Classés (EBC), sur les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de Valpuseaux et Gironville-sur-Essonne, en accord avec le DOCOB. Plusieurs pelouses déjà ouvertes avaient été classées en EBC. La réglementation EBC permet de protéger et conserver la vocation forestière. Or sur les pelouses calcaires, bien qu'une mosaïque d'habitats soit conservée, la gestion mise en œuvre privilégie les milieux ouverts, afin d'entretenir et restaurer les pelouses calcaires, habitats d'intérêt communautaire.

La modification du périmètre EBC sur le secteur de l'Église à Valpuseaux a bien été effectuée. La commune de Gironville-sur-Essonne a quant à elle informée que le PLU n'était pas finalisé en 2023 et qu'elle dépend donc du Règlement National d'Urbanisme (RNU).

e. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

1. Organisation de la gouvernance du site

i. organisation de réunion(s) du comité de pilotage (COPIL)

Le dernier COPIL a eu lieu le 16 mars 2022 pour la période trisannuelle 2019-2021. Aucun COPIL n'a eu lieu en 2023 en raison du changement de structure porteuse (la Région ayant récupéré la compétence Natura 2000).

ii. compléments ou mise à jour du DOCOB

Aucune actualisation n'a été réalisée en 2023.

iii. réunions

Plusieurs réunions avec le Conseil régional d'Île-de-France ont eu lieu en 2023 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

2. Gestion administrative et financière

Dans le cadre du marché public, le temps alloué pour l'animation du site Natura 2000 est réparti en différents volets d'actions. NaturEssonne établit donc un document d'avancement qui est transmis au Conseil régional lors de l'établissement des facturations (acompte et solde de l'année).

3. Publications

- Le rapport annuel de l'animation du site
- Le rapport du suivi Rhopalocères/Orthoptères

B. SITE DES PELOUSES DE LA HAUTE VALLEE DE LA JUINE

a. Animation des contrats Natura 2000

En 2021, un contrat Natura 2000 en milieu non-agricole et non-forestier avait été élaboré. Il s'agit d'un contrat global de pâturage pour la Juine (Grand Champ) et le Gâtinais (Les Grandes Friches et La Haye Thibaut). En 2023, troisième année du contrat, le sous site Grand Champ a été pâturé par 220 brebis sur 5 hectares (divisés en 6 enclos successifs) pendant 22 jours.

Un contrat Natura 2000 de pâturage a pris fin sur Champ-Brûlard en 2020 et la demande de paiement a été envoyée en 2021. Depuis cette date, un renouvellement du contrat est prévu mais n'a pas pu être établi en raison du changement de gouvernance de l'État (DRIEAT) vers le Conseil régional.

b. Animation de la charte Natura 2000

La charte est systématiquement proposée aux propriétaires avec lesquels des contacts ont été établis. En 2023 des échanges ont eu lieu avec les propriétaires de la Ferme de l'hôpital qui souhaitent signer la charte. Les démarches administratives sont en cours et la signature devrait avoir lieu en 2024.

c. Animation de la gestion (chantiers nature bénévoles)

En 2023, 7 chantiers nature ont été réalisés. Deux d'entre eux étaient des chantiers école effectués avec les BTS-GPN et les Bacs Pro GMNF de l'EA-CFI. Les autres chantiers ont été réalisés par les bénévoles et l'animatrice du site, salariée de NaturEssonne. Parmi eux, un chantier a été co-organisé avec le Conseil départemental sur l'ENS de Champ Brûlard à Saclas dans le cadre de la convention "agriculture et nature" signée en octobre 2020 pour une durée de 5 ans.

d. Animation de la gestion (autres outils financiers)

En 2020, la commune de Saclas, propriétaire du sous-site Champ Brûlard, le Conseil départemental de l'Essonne (CD91) et NaturEssonne ont signé une convention "agriculture et nature" qui a permis la mise en place un contrat d'abattage d'une soixantaine de pins en 2020. Cette convention est toujours en cours. Par la suite la commune devra prendre en charge la gestion du site.

e. Suivis scientifiques et techniques

i. suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Deux suivis sont mis en place sur le site Natura 2000 afin d'évaluer l'état de conservation des habitats :

- Un suivi avec le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes (transects EEC). En 2023, 2 transects EEC déjà en place sur Champ Brûlard ont été réévalués et 2 nouveaux transects ont été créés sur ce même site.
- Un suivi des rhopalocères et des orthoptères afin d'évaluer l'effet de la gestion sur la faune. En 2023, 3 nouvelles placettes ont été mises en place sur des sous-sites sur lesquels il n'y avait pas encore de connaissances. Ce suivi se déroulera sur 3 ans (2023-2025) afin de pouvoir comparer les résultats et évaluer l'état de conservation.

ii. suivis phytosociologiques

Aucun relevé phytosociologique n'a été réalisé sur le site cette année

iii. inventaire tous taxons

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Les groupes d'espèces inventoriés en 2023 ont été : les rhopalocères, les hétérocères, les reptiles, les orthoptères, l'avifaune, la flore et autres groupes tels que les coléoptères, etc. Toutes les données faune et flore ont été enregistrées dans la base de données GeoNat'IDF

f. Information, communication, sensibilisation

i. communication internet

En 2023 différents moyens de communication ont été mis à jour :

- Le site Natura 2000 est présenté sur le site internet de la DRIEAT et mis à jour régulièrement,
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook et le site internet de NaturEssonne, ainsi que sur le site "J'agis pour la nature".

ii. publications

Aucune publication n'a été effectuée en 2023

iii. organisation de réunions/manifestations

Deux animations ont été réalisées :

- **une animation** auprès des CE2 de l'école élémentaire Serge Lefranc de Saclas sur le site de Champ Brûlard. L'animation s'est déroulée sous la forme d'un jeu de piste contenant 6 ateliers (boîtes mystères, charades, images du cycle de vie d'un papillon, etc.). Les élèves, qui étaient séparés en 4 groupes, devaient s'orienter grâce à la carte, suivre le cheminement et répondre aux questions sur chaque atelier avec la feuille de route qui leur était fournie. Après avoir terminé, les groupes se sont rejoints à l'arrivée pour la restitution. Un carnet avec les réponses leur a été remis. Ils ont pu apprendre ce qu'était une orchidée, découvrir le cycle de vie de l'Azuré du Serpolet, discerner des éléments présents sur les pelouses grâce au touché et connaître l'importance et l'intérêt des pelouses calcaires. 2 salariées et un stagiaire ont animé cette demi-journée.
- **une sortie naturaliste** post-chantier avec Bacs professionnels GMNF de l'EA-CFI afin de leur faire découvrir les pelouses calcaires et leur biodiversité.

L'animatrice a également organisé **une soirée animation** autour des rhopalocères (papillons de nuit) afin de faire découvrir ces espèces peu connues aux bénévoles et d'en faire l'inventaire sur la parcelle de Chanteloup appartenant au CEN-IDF. Cela a également permis de présenter le site aux participants.

iv. Gestion administrative

Le dernier comité de pilotage (COPIL) a eu lieu le 16 mars 2022. Aucun COPIL n'a été organisé en 2023.

2 stagiaires ont été accueillies et ont participé aux missions Natura 2000 sur les thématiques : suivis scientifiques et chantiers nature.

v. Publication : rapport annuel de l'animation du site

Le rapport annuel de l'animation 2023 est en cours de rédaction.

2. CARRIÈRE FULCHIRON

A. La lande à Sarothamne

L'arrêté préfectoral du 20/06/2003 a autorisé la S.A. FULCHIRON à exploiter en carrière une zone agricole et naturelle sur la commune de Milly-la-Forêt, située en ZNIEFF de type 1 ; des études d'impact préalables avaient révélé des enjeux écologiques sur le site et une partie de la ZNIEFF de 3,5 ha avait donc été rejetée du projet d'exploitation afin d'être préservée.

Un rapprochement s'était alors opéré entre la S.A. FULCHIRON et NaturEssonne, la S.A. FULCHIRON souhaitant charger NaturEssonne de la gestion conservatoire du site naturel de 3,5 ha, dénommé "La lande à Sarothamne". NaturEssonne avait donc réalisé un premier plan de gestion sur le site en 2005.

Ce plan de gestion arrivé à terme, un nouveau protocole opératoire a été convenu avec la S.A Fulchiron en avril 2012 afin d'établir un second plan de gestion quinquennal pour ce site, sur la période 2013-2017.

Un troisième plan de gestion a été rédigé pour la période 2018-2022. Enfin l'année 2023 marque le début d'un quatrième plan de gestion couvrant la période 2023-2027

a. Actions réalisées au titre de l'année 2023 dans le cadre du plan de gestion

Par NaturEssonne

- Pâturage ovin et caprin avec l'entreprise Ecomouton. 4 béliers et 3 chèvres ont été bouclés sur le site avec un roulement sur les 3 parcelles au cours de l'année. Les béliers ont été présents de février à fin avril et les chèvres de mi-avril à décembre. Le nouveau plan de pâturage pour l'année 2024 prévoit de laisser les chèvres sur site avec une augmentation du cheptel de 3 à 6 individus si possible.
- Des zones non pâturées par les animaux ont été identifiées pour faire l'objet de travaux manuels de coupe de jeunes ligneux et de débroussaillage de ronciers. Ces travaux permettront de prévenir la fermeture du milieu afin de préserver les pelouses sèches et leur biodiversité. En effet sur cette zone a été recensée la présence de la Véronique en épi (*Veronica spicata*), espèce rare en Île-de-France et inféodée aux pelouses sèches.
- La création de la mare n'a pas pu être finalisée en 2023 et les travaux ont été repoussés sur l'année 2024.
- Le projet de mise en place et entretien d'un talus avec haie de protection a été abandonné en 2023. Initialement prévu pour servir de barrière naturelle entre la zone exploitée et la ZNIEFF, l'implantation d'une haie impliquait la destruction du talus préexistant et de sa végétation (notamment les genêts) qui assurent déjà ce rôle de protection contre les poussières.
- Enfin le projet de mise en place de ruches a également été annulé en raison des nombreux impacts négatifs liés à l'introduction de l'abeille domestique dans un espace naturel. Le sujet a été développé dans la Lettre n°82 de NaturEssonne publiée en octobre 2023.

b. Suivis écologiques et inventaires :

- **Évaluation de l'état de conservation (EEC) des habitats de pelouses calcicoles** : 1 transect EEC a été mis en place en 2023. La même note que lors de sa première évaluation en 2020 a été obtenue (60/100). Situé dans un milieu en cours de fermeture, l'état de la pelouse calcicole est considéré comme altéré
- **Flore** : L'inventaire complet entrepris en 2022 a comptabilisé 105 espèces végétales. De plus l'impact du pâturage a été suivi par l'intermédiaire de placette phytocéologique. La taille des placettes phytocéologiques a été redéfinie en 2023 et de nouvelles placettes ont été ajoutées sur certains habitats pour être suivies en 2024. Les espèces végétales patrimoniales et remarquables ont également été inventoriées en 2023.
- **Rhopalocères** : en 2023, le protocole Chronoventaire a été mis en place. 36 espèces ont été recensées. Cette méthodologie qualitative permet au début du nouveau plan de gestion, de réactualiser l'état des connaissances, en caractérisant le cortège des espèces présentes sur la ZNIEFF. Il sera ainsi possible de vérifier que les espèces à enjeux, parfois difficilement observables sur des transects car peu abondantes, sont toujours présentes. Le protocole sera poursuivi en 2024 puisque, sur pelouse sèche, il faut compter deux années d'inventaire pour atteindre une vision exhaustive des espèces présentes. Des transects STERF (Suivi Temporel des Rhopalocères de France) seront également mis en place. Cette approche complémentaire permettra de contrôler que la gestion mise en place assure le maintien des densités de papillons.
- **Orthoptères** : tout comme les rhopalocères, les orthoptères constituent un groupe indicateur quant à l'état de conservation des pelouses sèches et permettent d'évaluer l'impact des mesures de gestion mises en place. 15 espèces ont été recensées, dont le Criquet de la Palène (*Stenobothrus lineatus*)
- **Oiseaux** : une prospection a été effectuée pour rechercher la présence éventuelle d'œdicnème criard (*Burhinus oedecnemus*) au niveau de la ZNIEFF et de ses alentours. Aucun individu n'a été observé. Les oiseaux ne faisant pas l'objet d'un suivi spécifique, 19 espèces ont été inventoriées de manière opportuniste. Parmi elles nous retrouvons la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*), le Bruant proyer (*Emberiza calandra*) et le Serin cini (*Serinus serinus*), trois espèces classées "En Danger" d'après la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. Ces statuts de conservation sont issus de la réactualisation de 2018. Les trois espèces citées ont été

classées "En Danger" régionalement en raison de la réduction de la taille de leur population.

- **Reptiles** : 2 plaques reptiles ont été ajoutées en début d'année 2023, de manière à constituer un transect complet avec 2 plaques déjà présentes. Le protocole POPReptiles a ainsi pu être mis en place. 3 espèces ont été inventoriées, avec une première observation de Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) sur la ZNIEFF
- **Autres inventaires** : d'autres taxons ont fait l'objet d'inventaires opportunistes comme les hétérocères ou les coléoptères.

c. Publications : le rapport annuel 2023

B. La pelouse à violettes des rochers

a. Historique

Par arrêté préfectoral du 2 décembre 2008, FULCHIRON INDUSTRIELLE a reçu l'autorisation d'exploiter une carrière sur la commune de Maisse, au lieu-dit "La Plaine de Saint-Éloi". L'article III-7 de cet arrêté mentionne que la zone sur laquelle des Violettes des rochers (*Viola rupestris*) sont présentes, devra être balisée et préservée. En effet, cette espèce est protégée au niveau régional.

Pour conserver cette zone, FULCHIRON INDUSTRIELLE a fait appel à l'association NaturEssonne. Cette association mettant déjà en œuvre depuis 2005 l'expertise et la gestion d'un autre secteur à enjeux écologiques appartenant au carrier (Lande à Sarothamne), a répondu positivement à cette demande.

Le site des pelouses à Violettes des rochers a une surface de 1000 m². Cinq habitats sont présents sur le site, chacun d'eux correspondant à une zone spécifique du site. Deux sont patrimoniaux et peuvent être qualifiés d'"habitats naturels typiques", c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en mosaïque (mélange) avec d'autres groupements végétaux, ni dégradés de façon importante :

- les pelouses calcaires subatlantiques très sèches
 - les pelouses calcaires subatlantiques semi-arides
- Il s'agit de pelouses secondaires à évolution lente. Les pelouses secondaires sont pour la plupart issues de déforestation et sur sol pauvre superficiel.
- Les autres habitats sont :
- mosaïque entre pelouses calcaires subatlantiques semi-arides et Fruticées. Cet habitat correspond à une évolution de la pelouse semi-aride qui amorce une ourléification suivant la dynamique naturelle de végétation
 - pré-bois de chêne pubescent
 - Chênaie-Charmaie de plateau
 - friches calcaires anthropisées.

b. Actions en 2023

Par NaturEssonne

- Inventaire des espèces végétales patrimoniales et remarquables
- Suivi phytocéologique
- Inventaire entomologique
- Suivi herpétologique
- Suivi photographique

Par EPVM

- Une action d'arrachage de pins et buddleia, de coupe de ronciers et un débroussaillage ont été réalisés en 2022. Des préconisations de gestion contre le Buddleia de David (*Buddleja davidii*), espèce exotique envahissante également connu sous le nom d'Arbre-à-papillon, ont été transmises afin d'être appliquées en 2024.

c. Inventaires et suivis :

- **Suivi des espèces végétales** : en 2022, une attention particulière avait été portée sur la Bugrane naine (*Ononis pusilla*) et la Violette des rochers (*Viola rupestris*), deux espèces typiques de pelouses calcaires très rares en Île-de-France, déterminantes ZNIEFF et respectivement En danger et Quasi-menacée d'après la Liste rouge de l'UICN. Les inventaires d'espèces végétales patrimoniales et remarquables ont été poursuivis en 2023
- **Suivi phytocéologique** : certaines espèces caractéristiques de milieux fermés ou en cours de fermeture comme les ourlets, pré-bois et boisements, ont été recensées. L'évolution de leur recouvrement sur la pelouse est à suivre pour veiller à ce qu'elles ne colonisent pas le site et pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion entreprises.

- **Inventaires entomologiques** : 25 espèces de lépidoptères ont été inventoriées en 2023, dont la Zygène du Sainfoin (*Zygaena carniolica*), espèce très rare en Île-de-France et classée "En Danger" d'après la liste rouge régionale des rhopalocères et zygènes. D'autres espèces d'insectes ont été recensées dont 2 coléoptères, 2 odonates, 3 orthoptères, 3 hémiptères et la Mante religieuse (*Mantis religiosa*).
- **Inventaire herpétologique** : pour les reptiles, 2 espèces de lézards ont été observées sur site. Il s'agit du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et du Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*). Pour les amphibiens, le protocole POPAmphibiens a permis de contacter l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) au niveau des ornières temporairement inondées. Des têtards d'une autre espèce, probablement de Crapaud commun (*Bufo bufo*) ont été vus au mois de mai. Néanmoins, l'ornière s'est asséchée avant qu'ils n'arrivent à maturité. Une espèce d'oiseau a également pu être détectée au chant et à vue lors de la prospection nocturne selon le POPAmphibien. Il s'agit de l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*).

d. Publications : le rapport annuel 2023

e. GROUPE AMPHIBIENS-REPTILES (GAR)

Comme les années précédentes le groupe est articulé autour de 3 principales activités :

- La connaissance des amphibiens et reptiles de l'Essonne.
- La protection des amphibiens au travers des crapaudrômes
- L'inventaire et la protection des mares en Essonne.

I. Connaissance des amphibiens et reptiles

Depuis 2012, NaturEssonne a relancé une dynamique de prospection des amphibiens et des reptiles de l'Essonne notamment afin de participer au projet de réalisation de l'atlas des amphibiens et des reptiles d'Île-de-France porté par la Société Herpétologique de France. Ci-dessous le lien vers l'observatoire de la SHF :

La liste rouge régionale des amphibiens et des reptiles est sortie en décembre 2023 et téléchargeable sur le site de l'ARB : <https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/liste-rouge-regionale-des-amphibiens-et-reptiles/>

a. Animation du groupe

Communication auprès des membres du GAR

Des publications sur le Facebook de l'association sont régulièrement faites afin de présenter aux bénévoles l'avancement des prospections mais aussi de les guider dans les espèces à rechercher en fonction de l'époque de l'année.

Une réunion du Groupe GAR a eu lieu le 4 mars 2023 afin de présenter les résultats des suivis de 2022 et les projets mis en place ou renouvelés pour l'année 2023

Animations et formations

En 2023 plusieurs animations/formations ont été proposées :

- **Une formation** sur les reptiles proposée par David CHEVREAU avec deux séances théoriques en salle les 14 et 21 mars 2023 puis une sortie sur le terrain
- **Une sortie amphibiens** animée par Frédéric JARRY le 7 avril 2023 dans les bois de Verrières-le-Buisson
- **Une formation en salle sur les urodèles** le 25 février suivie d'une sortie en forêt de Sénart le 31 mars proposées par Olivier DELZONS

Le planning des animations proposées est disponible sur le site internet de l'association et des annonces sont relayées sur la page Facebook afin d'informer les bénévoles.

Plaques reptiles

Une demande de subvention a été acceptée par le Conseil départemental afin de suivre les reptiles à l'échelle du département. Ainsi, en 2023, 11 transects (46 plaques) ont été suivis sur 8 communes. Au total **83 individus** de **6 espèces différentes** : **Lézard des murailles, Orvet fragile, Coronelle lisse, Lézard des souches, Couleuvre helvétique et Vipère péliade ont été contactés.**

Projet : Suivi de l'écrasement des amphibiens en dehors de la période du crapaudrôme au Val-Saint-germain

Ce projet avait pour objectif de vérifier si des migrations postnuptiales ont lieu en dehors de la pose du crapaudrôme si les conditions sont favorables (températures douces et pluie). Les résultats de cette étude montrent que les traversées retour sont effectivement dispersées dans le temps et donc qu'un certain nombre de retardataires traversent lors des journées automnales pluvieuses. D'autre part, la zone principale de traversée et d'écrasement identifiée se trouve après l'emplacement du crapaudrôme en allant vers la commune de Saint-Chéron, ce qui pose la question de l'intérêt d'un allongement du dispositif afin de mieux couvrir les traversées.

b. Sollicitations extérieures

En 2023, NaturEssonne a été sollicitée par l'ONF afin de mobiliser ses bénévoles lors de chantiers de restauration des mares en forêt de Sénart.

c. Bilan des inventaires sur le département

D'après les informations disponibles sur GeoNat'idf, 258 observations de reptiles (12 espèces) et 298 d'amphibiens (9 espèces) ont été saisies par les adhérents de NaturEssonne.

À noter que les connaissances sur les urodèles et les serpents progressent plus lentement. Par ailleurs, certaines zones du département sont encore sous-prospectées.

d. Perspectives 2024

- Poursuivre les formations auprès des bénévoles couplées de sorties terrain,
- Poursuivre le suivi des reptiles en Essonne.
- Maintenir une animation du groupe au travers de la liste de diffusion du GAR,
- Pérenniser l'animation et la coordination des activités du groupe via une activité salariée,
- Maintenir et développer les partenariats en place avec d'autres structures,
- Poursuivre la communication auprès du grand public (actions, formations, animations,...),
- Mettre en place la prospection et l'évaluation des mares du Val-Saint-Germain afin d'envisager un plan de restauration

II. Protection des amphibiens

a. Crapaudrôme de Morigny-Champigny

En 2015, un adhérent de NaturEssonne a interpellé l'association sur la présence d'un passage migratoire de Crapauds communs (*Bufo bufo*) sur un tronçon de la D17 à Morigny Champigny. Afin d'évaluer l'importance de ce passage migratoire, un comptage nocturne a été réalisé la même année.

En 2016, faute de dispositif de type crapaudrôme, les ramassages et comptages nocturnes se sont poursuivis. En 2017 et 2018 avec l'aide des agents des ENS et de bénévoles un dispositif de barrières a été mis en place sur plus de 1km de longueur.

En 2017, ce sont plus de 3 400 individus qui ont traversé, puis en 2018 ils étaient 2 300.

Depuis 2019 c'est l'Entreprise du Service des Milieux Aquatiques et de leur Environnement (SMAE, prestataire du CD91) qui se charge de la mise en place du dispositif avec l'aide du coordinateur.

En 2023, chaque matin entre le 28 janvier et le 4 juin, **11 bénévoles**, se sont investis régulièrement pour le ramassage des amphibiens pendant les 4 mois de migration, sans oublier la participation du centre de loisirs de Lardy. Le but est de récupérer les crapauds et grenouilles tombés dans les seaux pour les relâcher de l'autre côté de la route.

Le ramassage s'est déroulé sur **127 jours** pour un total de **239** Crapauds communs (*Bufo bufo*), Grenouilles agiles (*Rana dalmatina*), Grenouilles rousses (*Rana temporaria*), Tritons ponctués (*Lissotriton vulgaris*) et Tritons palmés (*Lissotriton helveticus*). Ces animaux ont pu traverser la route D17 sains et saufs grâce au dispositif. Comme les années précédentes, au vu de son caractère chronophage, nous préconisons la mise en place d'un crapauduc. Par ailleurs, 2 zones restent toujours non protégées : le bas du hameau des Croubis et au niveau de la zone pavillonnaire au hameau de Champigny, dans le sens des retours.

b. Crapaudrôme du Val St Germain

Suite à l'observation récurrente d'une mortalité très importante de crapauds par écrasement sur la D132 au Val-Saint-Germain lors de leur migration annuelle vers leur lieu de reproduction, l'association a pris l'initiative depuis 2011 d'installer des barrières-pièges (crapaudrôme) au lieu-dit de la mare à Quinte, derrière le Château du Marais.

Depuis 2017, 400 mètres de passage aller/retour sont sécurisés temporairement. Les adhérents de NaturEssonne, les bénévoles des communes avoisinantes et autres, toujours très motivés et fidèles ont permis le ramassage journalier des crapauds piégés.

En 2023, le dispositif a été installé le 25 janvier par la SMAE. Chaque matin, 7 jours sur 7, au moins 2 personnes intervenaient pour recueillir les amphibiens. **21** bénévoles, **2** salariées et **1** stagiaire se sont relayés pour ramasser les crapauds pendant **114 jours**. Le dispositif est resté en place entre le 25 janvier et le 13 mai (le 5 juin pour le côté retour). Au total **245** amphibiens ont ainsi été soustraits aux risques de la circulation routière, de plus en plus importante sur cette route.

f. GROUPE ENTOMOLOGIE

Au sein du groupe d'Entomologie (partie de la zoologie qui traite des insectes) s'est créée la section "Lépidoptères". Ce sont les insectes qui représentent l'Ordre des papillons. Depuis 2009 le suivi des Lépidoptères en Essonne suscite l'intérêt d'un nombre croissant d'adhérents passionnés. C'est ainsi que l'association collecte de précieuses informations concernant la présence des Rhopalocères (papillons dits de jour) et des Hétérocères (papillons dits de nuit) dans le département.

Les différentes espèces, le nombre d'individus par espèce ainsi que le lieu et le jour de leur observation constituent la base d'un suivi "non conventionnel" sans méthodologie. Cette méthode, un peu anarchique, complète les suivis "conventionnels et méthodiques" menés tout au long de l'année par quelques bénévoles en des lieux précis dans le but d'inventorier certains sites à grande valeur patrimoniale.

I. Données climatiques en 2023

Dans la continuité de 2022, l'année 2023 se classe au deuxième rang des années les plus chaudes sur notre territoire.

L'été, un des plus chauds, s'est prolongé jusqu'au milieu de l'automne avec des températures remarquablement élevées.

Les perturbations et précipitations, peu fréquentes en début d'année, se sont en revanche succédées à partir de mi-octobre et en début d'hiver. (Cf. Météo France)

II. Bilan des observations en 2023

Les sorties sur le terrain sont très liées aux conditions climatiques. Vent, pluie ou forte chaleur perturbent les périodes de prospection et ont une incidence notable sur le résultat de nos observations.

Les périodes de chaleur semblent avoir modifié le cycle normal de certaines espèces de papillons. Sur le terrain nous pouvons constater cette année encore, une émergence précoce et une période de vol plus courte chez certaines espèces plutôt estivales et d'une seule génération.

c. Commentaire d'activité

Victimes des pesticides, de la perte de leur habitat, de la pollution, du réchauffement climatique leur biomasse est en forte régression.

Pourtant ils sont à la base de nombreux réseaux alimentaires. Leurs chenilles constituent une importante source de nourriture pour de nombreux reptiles, amphibiens, oiseaux et mammifères.

Ils assurent la pollinisation de nombreuses plantes à fleurs.

Plusieurs études récentes ont démontré la pertinence des lépidoptères pour l'évaluation de l'état d'un milieu ou de son évolution.

En partenariat avec l'Opie et pour la seconde année, nous avons participé à la recherche, sur notre territoire, d'un papillon très peu observé en Ile-de-France : La Lucine *Hamearis lucina*.

Par sa précocité, son type d'habitat et sa discrétion, cette espèce est difficilement observable. Malgré la pression d'observation et les moyens mis en œuvre, aucun contact n'a été établi en Essonne en 2023.

La Lucine est concernée par la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour. Cette enquête constitue une base de travail participatif pour mieux prendre en compte les besoins de cette espèce sur notre territoire (cf. : Opie)

d. Transmission des données

Le suivi et la saisie des données d'observations en ligne contribuent à la connaissance et à la protection du patrimoine francilien de la biodiversité. Il est important de transmettre ses observations via une base de données en ligne. Cet outil interactif donne à chacun la possibilité de saisir ses propres données et de voir les données d'autres observateurs.

Pour NaturEssonne, le passage obligé est GeoNat'IdF.

V. Animations en 2023

Présentation au local de l'association :

Le 11 mars – 18h-20h30 - 13 participants

- Regard et analyse de la liste les "papillons de jour" vus en Île-de-France au cours des années 2021 et 2022 (données extraites de GeoNat IdF).
- Qu'en est-il de la Lucine ? –
- Présentation de la grande famille des Nymphalidés

Sorties :

Le 15 avril en forêt de Fontainebleau "A la recherche du Morio" : 7 participants. Une météo capricieuse et une température fraîche n'ont pas permis de rencontrer ce papillon autrefois bien présent en Île-de-France et aujourd'hui en forte régression.

Le 18 juin pour les odonates

Le 17 septembre et le 1^{er} octobre pour les orthoptères

Trois inventaires de nuit ont eu lieu :

Le 17/06/2023 à Grigny (ouvert à tous)

Le 23/06/2023 à St Cyr-la-Rivière

Le 07/10/2023 à Morigny-Champigny

VI. Projets pour 2024

- Faire vivre la liste de discussion pour les passionnés d'entomologie.
- Poursuivre les sorties sur le terrain.
- Organiser une observation de nuit pour les membres de NaturEssonne (utilisation du groupe électrogène acquis par l'association).
- Proposer des rencontres en salle dans le but d'élargir et d'approfondir les connaissances sur les insectes en général et les papillons en particulier.
- Poursuivre la pression d'observation des lépidoptères et agrandir les lieux de prospection aux zones humides mal connues et aux espèces plus forestières.
- Reconduire notre participation à la recherche de la Lucine sur notre territoire
- Promouvoir la saisie des observations dans la base de données en ligne proposée par l'association.

g. GROUPE ETUDES & PROTECTION

Le Groupe Études et Protection est un lieu d'échange et de coordination d'études et de suivis menés sur des thématiques variées visant à mieux connaître la biodiversité et à mieux la prendre en compte dans les projets mis en place sur le territoire.

I. Étude de répartition de l'Étoile d'eau et participation à l'émergence d'un Plan Régional d'Actions en faveur des mares et mouillères d'Île-de-France

Une mouillère est une petite zone humide temporaire présente sur une parcelle agricole en exploitation. Ce type de milieu abrite une flore spécialisée à l'instar de l'Étoile d'eau (*Damasonium alisma*), espèce protégée sur l'ensemble du territoire français et classée vulnérable sur la liste rouge mondiale des espèces menacées. Les mouillères se raréfient à l'échelle nationale et régionale en raison du comblement ou du drainage effectué par les exploitants, qui associent la présence de mouillères sur leur parcelle à une perte de productivité. En outre les mouillères ne sont pas systématiquement reconnues comme zones humides et les outils de protection manquent.

NaturEssonne, grâce au soutien financier du Conseil départemental de l'Essonne, a réalisé des études pour la conservation de l'Étoile d'eau (*Damasonium alisma*). D'importants efforts de prospections des mouillères essonniennes ont été menés, afin d'actualiser les données de l'inventaire ZNIEFF. Ce travail qui prit fin en 2022, a permis la création de la ZNIEFF 110620106 – Réseau des mares et mouillères de Chevannes et la mise à jour de la ZNIEFF 110001643 – Bois de Saint-Eutrope, située sur la commune de Fleury-Mérogis. Ce projet d'extension du périmètre de la ZNIEFF Bois de Saint-Eutrope a été repris par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), afin d'intégrer les données issues de leurs prospections de l'année 2023.

Un plan régional d'actions (PRA) en faveur des mouillères franciliennes est en cours de création par le CBNBP avec l'appui des Parcs Naturels Régionaux de la Haute Vallée de Chevreuse et du Gâtinais français, de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL) et de NaturEssonne. Il s'inscrit dans le Plan Mondial de Conservation de l'Étoile d'Eau, porté par le Freshwater Plant Specialist Group de l'UICN. Ainsi le PRA permettra de décliner régionalement certaines actions de suivis, de protection et de restauration prévues dans le plan mondial. De plus, il ne se limitera pas seulement aux

mouillères qui accueillent l'Étoile d'eau (*Damasonium alisma*) pour que de nombreuses autres espèces remarquables en bénéficient. Parmi ces espèces il y a le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) et le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), deux espèces d'amphibiens classés "En Danger" d'après la liste rouge régionale, mais aussi des espèces végétales telles que la Pulicaria annuelle (*Pulicaria vulgaris*), le Scirpe couché (*Schoenoplectus supinus*) ou encore l'Élatine verticillée (*Elatine alsinastrum*). Une fois la rédaction du PRA achevée, un groupe bénévole pourra être monté au sein de l'association afin de répondre aux enjeux de connaissance, de communication et de conservation sur les mouillères franciliennes.

II. Appel à projet MobBiodiv/Restauration de l'OFB

Le 24 septembre 2021 NaturEssonne a répondu à un appel à projet lancé par l'OFB dans le cadre du plan France Relance, volet "Restauration écologique". Le projet proposé visait à rechercher, évaluer et restaurer des pelouses calcaires présentes autour des sites Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine et du Gâtinais mais qui ne bénéficient d'aucune gestion ni protection. Mis en place en 2022, le projet a pris fin avec la rédaction du rapport final en août 2023. Cela nous a permis d'évaluer l'état de conservation de 7 parcelles (4 sur le Juine et 3 sur le Gâtinais) par la mise en place de protocoles scientifiques (flore, rhopalocères, orthoptères) au printemps/été puis de réaliser des chantiers nature de restauration sur la période automne/hiver (1 chantier par parcelle). L'objectif à long terme de ce projet est d'inclure les parcelles dans les périmètres Natura 2000 afin de poursuivre les actions de gestion. L'un des propriétaires nous a informés de son désir de vendre sa parcelle. Nous l'avons donc mis en contact avec le CEN-IDF afin que celui-ci puisse en faire l'acquisition. Les démarches sont en cours.

III. ABC Grigny

La commune de Grigny fait face à de nombreux enjeux socio-économiques dans un contexte urbain en constante évolution. Cependant, depuis de nombreuses années elle se mobilise pour que son patrimoine naturel soit au cœur des décisions comme le montre le Plan Local d'Urbanisation voté par le Conseil municipal. La réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale avait pour objectif de constituer un socle de connaissance sur la richesse naturelle présente sur le territoire, d'apporter des propositions d'actions pour préserver cette biodiversité et d'engager une sensibilisation de la population à travers des animations destinées à différents publics de mars 2022 à juin 2023.

Sur l'ensemble du territoire communal, cet ABC a permis de décupler la pression d'observation sur l'ensemble des taxons. Elle a été améliorée de façon exponentielle pour les groupes les moins connus, qui ne bénéficiaient que de très peu d'observations car rappelons le, 95% des observations faites avant l'ABC concernaient l'avifaune et principalement dans la partie nord, autour des lacs très attractifs pour les ornithologues. Au total, **357 espèces de plantes**, validés au rang taxonomique minimal de l'espèce ont été recensés sur l'ensemble du territoire. Concernant la **faune**, **288 espèces, tous groupes confondus**, ont été répertoriées. Certains de ces taxons présentent des enjeux de patrimonialité ou d'exotisme. Tous ces **enjeux de biodiversité ont été spatialisés** à travers des cartes dédiées. Enfin, de nombreuses **actions de communication** ont permis une sensibilisation et une implication des acteurs et citoyens du territoire.

Le rapport de l'atlas a été remis à la commune et le COPIL final a eu lieu en décembre 2023. **Les objectifs de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Grigny ont été remplis**. Il est maintenant nécessaire que la commune intègre la prise en compte des enjeux de la biodiversité du territoire dans les actions et stratégies portées par la collectivité.

IV. TRIADIS (Étampes)

Le groupe industriel SéchÉ Environnement œuvre dans le traitement et la valorisation de tous types de déchets, y compris les plus dangereux. Il comporte 50 sites en France et 120 dans le monde.

Investi depuis plusieurs années auprès des associations et du monde scientifique pour mener des actions en faveur de la biodiversité, le groupe s'est finalement engagé dans l'initiative du ministère français en charge de l'écologie, "Entreprises Engagées pour la Nature – Act4nature" avec 4 engagements :

- Inscire les actions en faveur de la biodiversité dans une amélioration continue
- Faire de la biodiversité un axe fédérateur interne
- Se servir de la biodiversité pour dynamiser les relations avec les parties prenantes
- Développer la prise de conscience de l'impact de notre mode de vie sur la biodiversité planétaire

"Act4nature international" est une initiative portée par des réseaux d'entreprises avec des partenaires scientifiques, des ONG environnementales et des organismes publics. Son objectif consiste à

développer la mobilisation des entreprises en faveur de la biodiversité par des engagements pragmatiques et soutenus par leurs dirigeants.

TRIADIS, accompagné par l'association NaturEssonne, a décidé de se lancer dans ce programme pour la période 2023-2027. L'association a la charge de la réalisation des inventaires faune/flore du site, la mise en place d'une animation de sensibilisation par an à destination des employés et l'élaboration d'un projet sur le territoire à proximité du site.

Au total 107 espèces ont été observées au cours des 4 passages d'inventaire de 2023. Celles-ci représentent essentiellement une biodiversité ordinaire très influencée par le contexte urbain dans lequel s'inscrit le site. Cependant 8 espèces patrimoniales, rares et/ou protégées ont également pu être inventoriées. Pour finir 7 espèces exotiques envahissantes, principalement floristiques, ont été identifiées et seront également à prendre en compte dans la gestion. Cet inventaire a permis de faire des propositions de gestion et d'aménagements à l'entreprise pour mieux accueillir et favoriser la biodiversité sur son site.

L'inventaire de 2023 servira d'état 0 pour suivre l'évolution de la biodiversité sur le site. Un second inventaire sera réalisé dans 5 ans (en 2027) pour évaluer l'efficacité des aménagements mis en place.

V. Aires terrestres éducatives (ATE)

NaturEssonne a accompagné l'école élémentaire Michel Ordener de Ris-Orangis dans la réalisation de son projet d'Aire Terrestre Éducative (ATE) en participant à 10 demi-journées d'animation entre avril et juin 2023. Cette démarche à l'initiative de l'OFB vise à sensibiliser les enfants à la préservation de la biodiversité. Pour ce faire, un site terrestre à proximité de leur établissement, l'ATE, est choisi pour servir de support de connaissances. Deux classes de CM1-CM2 ont ainsi pu découvrir les oiseaux, la flore et les insectes présents au lac des Docks. Après les séances de découverte, chaque classe a monté son projet pour participer à la préservation de cet environnement. Une classe a décidé d'entreprendre la construction d'un hôtel à insectes rempli avec des matériaux (feuilles mortes, mousses, bois mort, etc.) ramassés sur site, afin d'informer les usagers sur le rôle des insectes dans l'écosystème. L'autre classe a réalisé un flyer qui a été distribué aux habitants des quartiers alentour pour présenter le lac des Docks et sa biodiversité et sensibiliser sur l'importance de cet espace.

VI. Relations avec les syndicats intercommunaux

SIHAVVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) : échanges sur les projets d'inventaires qui seraient utiles au syndicat.

SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau) : échanges concernant notamment le Cirque de l'Essonne

SIARJA (Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière Juine et de ses Affluents) : réunion sur les zones humides de la Juine aval.

SYNDICAT DE L'ORGE (résultat de la fusion de 3 syndicats de rivière : l'Orge, la Prédécelle, et la Rémarde) : participation au comptage Wetlands sur les sites gérés par le syndicat.

VII. Relations avec les Parcs Naturels Régionaux

P.N.R. Chevreuse :

L'association a poursuivi sa collaboration avec le PNR pour la recherche de l'Étoile d'eau.

P.N.R. Gâtinais Français :

L'association a poursuivi sa collaboration avec le PNR pour la prise en compte de l'Étoile d'Eau dans le cadre de l'actualisation des ZNIEFFs.

B. COLLOQUES, FORUMS ET REUNIONS

Les échanges habituels avec les partenaires de l'association se sont poursuivis, notamment avec : l'Agence régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France (ARB), le Conseil régional d'Ile-de-France, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT), le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne (CENS 91), la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne (DDT 91).

C. ANIMATION, INFORMATION ET COMMUNICATION

La commission Communication-Animation-Rédaction rassemble un groupe d'adhérents bénévoles qui se chargent de faire connaître l'association, d'informer et sensibiliser le public et les acteurs essonnais à la préservation de la nature pour modifier les comportements en vue de la prise en compte du patrimoine naturel à tous les niveaux.

a. Publications

i. La Lettre de NaturEssonne

Cette publication résume la vie associative et les actions de l'association.

En 2023, 2 numéros ont été diffusés :

- le n°81 a été diffusé en mai (24 pages)
- le n°82 a été diffusé en octobre (25 pages)

Les rubriques Études, Protection, Gestion, Vie des groupes, Brèves ou Revues de la presse spécialisée, permettent aux lecteurs de suivre les dossiers naturalistes tout au long de l'année.

La Lettre donne aussi quelques informations régionales, voire nationales. Elle se fait également l'écho des sorties nature organisées par l'association avec des participants qui se font une joie de raconter ces moments de découverte.

Dans un but de sensibilisation, La Lettre de NaturEssonne est aussi diffusée vers l'extérieur au cours de la tenue de salons ou en réponse aux demandes de documentation sur l'association.

Elle est également envoyée à d'autres associations dans le cadre d'échanges de publications inter associatifs. Sa publication sur le site internet de l'association la rend accessible à un large public.

ii. Le site internet

Le site est régulièrement maintenu à jour (agenda des sorties en page d'accueil, mise en ligne des nouvelles parutions telles que la Lettre, les lettres d'information des sites Natura 2000, les rapports d'activités). Il apporte de nombreuses fonctionnalités et facilite la communication tant de l'association vers le grand public que dans le sens inverse : tout visiteur peut contacter facilement l'association par ce biais. Un important travail reste à accomplir pour compléter certaines pages.

La possibilité d'adhérer en ligne, via la plate-forme Hello Asso, ainsi que celle de faire un don, sont manifestement appréciées : en 2023, 76 adhésions ont été recueillies par ce moyen (contre 60 en 2022).

iii. La page Facebook de l'association

Elle a été ouverte en octobre 2019. Elle est régulièrement alimentée. Le but principal est d'élargir la visibilité de l'association.

b. Interventions extérieures

L'association réalise des interventions en faveur d'acteurs extérieurs à l'association telles que chantiers nature, suivis de sites, présentations pédagogiques.

c. Participation aux salons/manifestations diverses

En septembre 2023, nous avons participé à une exposition photos à Fontenay-le-Vicomte, dans le cadre des journées du patrimoine.

Ce type de manifestation constitue un moment privilégié de contact direct avec le public pour informer et sensibiliser sur les milieux naturels essonniers et les dangers qu'ils encourent ainsi que sur l'implication de NaturEssonne dans les actions de sauvegarde du patrimoine naturel.

d. Sorties et animations

Elles sont publiées dans l'agenda en page d'accueil du site de l'association. En 2023, des sorties et animations ont été organisées : **8 pour la botanique, 4 pour les papillons et orthoptères, 4 pour l'ornithologie, 2 pour les amphibiens et reptiles. Une sortie ornitho hors Essonne a également eu lieu, en janvier, à Jablines.**

Ces sorties ont pour but, en temps normal, de permettre aux adhérents et au public de découvrir les richesses naturelles du département et de sensibiliser le public sur la fragilité de ces milieux et des espèces animales qui leur sont inféodées. Elles abordent des thématiques variées (botanique, milieux humides, ornithologie, entomologie). Voir ci-dessus le § sur le Programme d'activités.

Dans l'ensemble, ces sorties suscitent un grand intérêt. Elles sont rappelées aux adhérents par messagerie, environ une semaine avant la date, sont publiées sur l'agenda en ligne de la page d'accueil du site de NaturEssonne, sur la page Facebook, et sur le site "J'agis pour la nature" [<https://www.jagispourlanature.org/>].

Dans la mesure du possible, elles font ensuite l'objet d'un compte-rendu illustré de photos.

e. Réunions en salle

En-dehors des réunions programmées par les différents groupes, d'autres sont organisées à l'intention de l'ensemble des adhérents ou du public, permettant de découvrir les beautés naturelles du département de l'Essonne ou de mieux connaître les thématiques abordées au sein des groupes. En 2023 il n'a pas été possible de les organiser.

D. REPRESENTATION AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES

L'association étant agréée et habilitée au niveau départemental, elle a été conviée, au cours de l'année 2023, aux réunions de différentes instances ou structures officielles dont elle est membre, pour certaines depuis plusieurs années :

- Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) et réunions "ESOD" (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts)
- Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires des sports de nature en Essonne (CDESI 91)
- Comité consultatif de la réserve naturelle nationale des sites géologiques de l'Essonne
- Comité régional de biodiversité (CRB)

Au cours de ces réunions, des informations sont communiquées aux participants afin d'éclairer les décisions qui seront prises.

E. GEONAT'IDF

En 2023, **47 adhérents** ont saisi des données sur la plateforme régionale GeoNat'IdF pour un total de **20047 données**.

En voici la répartition : poissons : 4 données (0,02%) ; amphibiens : 276 données (1,37%) ; arachnides : 50 données (0,24%) ; oiseaux : 15086 (75,36%) ; arthropodes : 72 données (0,35%) ; flore : 1182 données (5,90%) ; gastéropodes : 18 données (0,09%) ; lépidoptères : 1518 données (7,57%) ; coléoptères : 725 données (3,62%) ; autres insectes : 158 données (0,79%) ; orthoptères : 289 données (1,44%) ; odonates : 92 données (0,46%) ; mammifères : 343 données (1,71%) ; reptiles : 235 données (1,17%)

F. FONCTIONNEMENT INTERNE

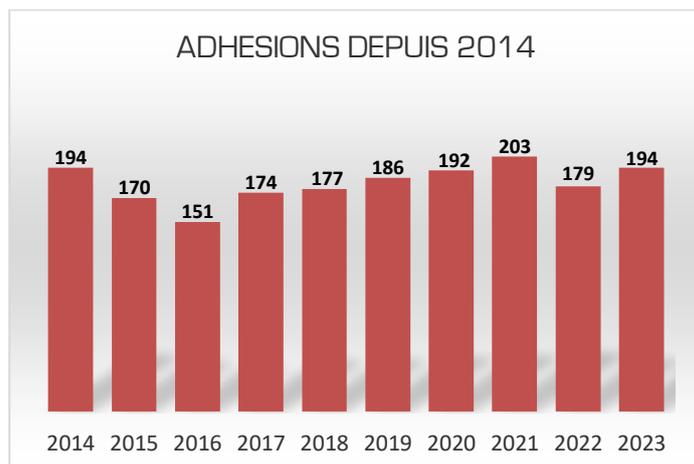
a. Adhérents

L'année **2023** a vu le nombre d'adhérents légèrement augmenter : l'association compte **142 adhérents** soit 194 membres en incluant les adhésions familiales et les membres d'honneur (contre 126/179 en 2022). On peut noter que l'association a enregistré 30 nouvelles adhésions en 2023 mais que 26 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Sur les 142 adhérents, environ 81% résident en Essonne (principalement dans la moitié nord, et dans 48 communes), le reste se répartit entre la province, Paris et les départements de l'Île-de-France.

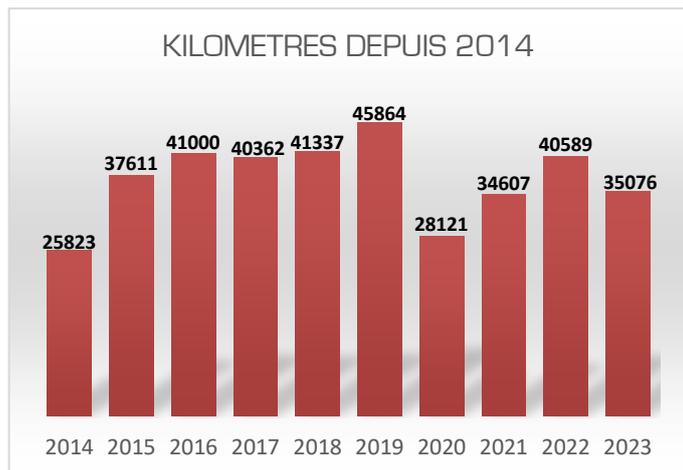
Une trentaine d'adhérents bénévoles s'investit régulièrement dans le fonctionnement de l'association, tant pour les tâches administratives que pour des actions menées par les différents groupes et commissions de travail ; ce qui représente un nombre important de réunions tout au long de l'année, soit en interne, soit avec les partenaires extérieurs.

ADHESIONS DEPUIS 2014



Depuis plusieurs années, nous valorisons une partie de l'activité bénévole, à savoir les kilomètres parcourus, et parfois même le temps

passé : fonctionnement et représentation de l'association, groupes botanique, études et protection, lépidoptères, amphibiens-reptiles, animation-gestion conservatoire, ornithologique). Cette valorisation nous permet d'apporter des arguments chiffrés à nos demandes de subventions, et accessoirement d'abonder le reçu fiscal des participants. En 2023, 23 bénévoles ont déclaré les kilomètres parcourus au profit d'actions menées par l'association. Le chiffre est en diminution par rapport à celui de 2022



b. Salariés

- Romain GUITTET-CHALEUX a été accueilli le 1^{er} décembre 2022 pour remplacer Morgane ROSE. Il est en charge de l'animation du site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais, ainsi que du suivi des plans de gestion de la carrière FULCHIRON. Il a également assuré au cours de l'année des animations scolaires dans le cadre du projet "Aires terrestres éducatives" et a commencé à s'investir dans les actions en faveur de la protection du Cirque de l'Essonne.
- Julie PENNETEAU, recrutée le 14 juin 2021, est chargée de l'animation du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine, des actions menées en faveur des amphibiens/reptiles et du suivi Busards. Elle a pris la relève de Morgane ROSE pour mener à bien l'ABC de Grigny, et s'est également investie dans un projet d'actions en faveur du maintien de la biodiversité pour le compte de TRIADIS sur le site d'Étampes.
- Le contrat de professionnalisation de Marion MONDET a pris fin en août 2023

c. Service civique volontaire

Du fait du renouvellement de l'équipe salariée, l'association n'a accueilli aucun volontaire en Service civique.-

d. Stagiaires

Des candidats nous sollicitent régulièrement souhaitant effectuer des stages au sein de notre association. Nous ne pouvons répondre à toutes les demandes, faute de disponibilité notamment pour veiller au bon encadrement de ces stagiaires.

Cependant, nos chargés d'études qui peuvent seuls assurer cet encadrement, souhaitent participer à la formation des futurs acteurs qui se chargeront demain de l'étude et de la protection de la nature ainsi que de la sensibilisation du public. Les décisions d'accueil ou non de stagiaires sont donc liées avant tout aux opportunités et aux disponibilités qui permettront à nos salariés de jouer ce rôle.

En 2023, nous avons pu accueillir :

- du 13 au 24 février, un étudiant en BTSA GPN,
- du 6 mars au 28 avril un étudiant en master 1 science du vivant
- du 30 mai au 21 juillet deux stagiaires en BTSA GPN
- du 20 juin au 7 juillet un étudiant en Seconde B
- du 2 octobre au 3 novembre une étudiante en BTSA GPN

e. Administration

En 2023, les membres du Conseil d'Administration et du Bureau se sont réunis 10 fois. Le travail des salariés est suivi par un groupe d'adhérents bénévoles concernant tant la partie Animation que la partie Gestion Conservatoire (groupe AGC).

Plusieurs membres du Conseil d'Administration se chargent bénévolement de l'entretien et de la maintenance du local de Savigny et de la rédaction des comptes rendus de réunions du Conseil d'Administration.

f. Informatique et internet

Grâce à l'investissement d'un bénévole, l'association s'est dotée d'un matériel informatique modernisé et adapté à l'évolution des conditions de travail

Georges FOUILLEUX, Président